

L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) en bibliothèques

Le développement du numérique a bouleversé les pratiques informationnelles. Selon le « baromètre de l'esprit critique »¹ publié chaque année par Universcience, en 2025, 68% des français interrogés s'informent par internet, 66% par la télévision, 41% par leur entourage ou la radio, 35% par la presse et 28 % par les réseaux sociaux.

Néanmoins les jeunes de 18 à 24 ans s'informent en priorité par internet (78%), les réseaux sociaux (52%), leur entourage (70%), la télévision (44%) et plus rarement par la presse écrite (31%) ou la radio (23%). Leurs pratiques d'information nécessitent, à plus forte raison, un esprit critique car les médias par lesquels ils se renseignent regorgent de mésinformations², de désinformations³, de malinformations⁴ et de fake news⁵. L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) est d'autant plus essentielle que les jeunes reconnaissent pour 64% d'entre eux qu'ils préfèrent échanger avec des personnes partageant leur opinion. Ils sont donc peu portés au débat et à remettre en question leurs informations⁶.

Si 80% des personnes interrogées pensent qu'une information validée scientifiquement a plus de valeur, dans les faits peu de personnes vérifient les sources des informations. Ainsi, les personnes souhaitant manipuler l'information profitent de ce peu d'analyse critique pour s'appuyer sur des arguments faussement scientifiques, ne pas citer leurs sources, jouer avec les émotions comme avec les « putaclics⁷ ».

¹ UNIVERSCIENCE. *Esprit critique* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.universcience.fr/fr/esprit-critique> (Consulté le 9 août 2026).

² La mésinformation est une information fausse et la personne qui la diffuse pense qu'elle est vraie.

³ La désinformation est une information fausse et la personne qui la diffuse sait qu'elle est fausse. Il s'agit donc d'un mensonge.

⁴ La malinformation est une information basée sur une réalité mais qui est utilisée pour porter préjudice à une personne, une organisation ou un pays.

⁵ Les fake news sont des informations trompeuses ou inventées déguisées en vraies informations.

⁶ MEDIA DEFENCE. *La mésinformation, la désinformation et la malinformation* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.mediadefence.org/ereader/publications/modules-de-synthese-sur-les-litiges-relatifs-aux-droits-numeriques-et-a-la-liberte-d-expression-en-ligne/fausses-nouvelles-mesinformation-et-propagande/la-mesinformation-la-desinformation-et-la-malinformation/?lang=fr> (Consulté le 9 août 2026).

⁷ Néologisme péjoratif pour qualifier un article ou une vidéo dont le titre, l'image principale ou le résumé est exagéré délibérément afin d'attirer davantage de « clics », les termes « pièges à clics » sont aussi utilisés.

L'UNESCO⁸ a fait de l'EMI une priorité dès 1982 en étant à l'initiative de la déclaration de Grunwald⁹ sur l'éducation aux médias. Elle propose 5 lois¹⁰. Elles s'inspirent des cinq lois de la bibliothéconomie développées en 1931 par Shiyali Ramamrita Ranganathan¹¹, bibliothécaire et mathématicien indien.



⁸ L'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) est une institution spécialisée internationale de l'ONU (Organisation des Nations unies).

⁹ MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Déclaration de Grunwald sur l'éducation aux médias et à l'information* [en ligne]. 1982. Disponible à l'adresse : <https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/DeclGrunwald.pdf> (Consulté le 9 août 2026).

¹⁰ ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO). *Five Laws of Media and Information Literacy* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.unesco.org/fr/media-information-literacy/five-laws> (Consulté le 9 août 2026).

¹¹ BLANQUET Marie-France, « Un visionnaire venu des Indes : Shiyali Ramamrita Ranganathan », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2012, n° 1, p. 12-17. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-01-0012-002> ISSN 1292-8392. (Consulté le 9 août 2026)

1. Pourquoi l'EMI en bibliothèque ?

1.1. Une mission naturelle

Malgré le fait que l'EMI soit inscrite dans les programmes scolaires, l'Éducation Nationale ne peut être le seul acteur sur ce sujet. Proposer plusieurs entrées sur un même sujet, travailler en mode partenarial et avec de multiples acteurs est plus efficace. C'est ce qui est pratiqué pour le domaine de la lecture. De plus, beaucoup d'utilisateurs sont sortis du circuit scolaire et ont néanmoins besoin de se repérer dans l'information.

Par ailleurs, tout désignait les bibliothécaires pour être des acteurs privilégiés de l'EMI. En effet, Les bibliothèques sont le premier équipement culturel de proximité, elles offrent une certaine légitimité par leur pluralisme et leur mission de lieu d'apprentissage tout au long de la vie. La recherche d'informations fiables est au cœur du métier de bibliothécaire lors de la constitution du fonds de documentaire, lors du conseil à l'utilisateur ou de l'initiation à la recherche documentaire de ce dernier. Le bibliothécaire bénéficie généralement de la confiance de ses utilisateurs. C'est donc naturellement qu'il étend ses missions à l'EMI.

1.2. Une incitation ministérielle

Plusieurs événements ont accentué le développement des fake news et des théories du complot : les attentats du 11 septembre, l'assassinat de Samuel Paty, la crise sanitaire du covid... Afin de permettre aux citoyens de s'informer correctement, le Ministère de l'Éducation Nationale a renforcé l'EMI dans les établissements scolaires (circulaire du 24 janvier 2022¹²). Il s'agit d'éduquer dès le plus jeune âge à un esprit critique, d'expliquer le périmètre de la liberté de la presse, de la liberté d'expression et de contribuer à maintenir les valeurs de la République.

¹² MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. *Mise en œuvre de l'éducation aux médias et à l'information au lycée* [en ligne]. Bulletin officiel n° 4 du 27 janvier 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm> (Consulté le 9 août 2026).

Afin de toucher l'ensemble des citoyens et pour soutenir les actions d'EMI en bibliothèque, le Ministère de la Culture, de son côté, a mis en place 3 types d'actions¹³ :

- Former les bibliothécaires (ainsi les DRAC aident financièrement les formations de ce type) ;
- Donner les outils aux bibliothèques : les établissements nationaux (BPI, ENSSIB et BSI) ont été missionnés pour développer des groupes de travail sur la question et produire des ressources disponibles en ligne¹⁴ ; Ainsi, l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB), a créé un comité de suivi afin d'accompagner les professionnels aux enjeux de l'EMI. La Bibliothèque nationale de France (BnF) propose notamment des expositions sur ce thème. Chaque année, depuis 2022, la Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie (BSI) avec Universcience réalise une étude portant sur le degré de développement et de représentation de l'esprit critique dans l'opinion publique. Elle fait un focus particulier sur un sujet d'actualité (voir la note 1 sur les chiffres du « Baromètre de l'esprit critique ») ;
- Encourager les projets avec des aides financières de la DRAC notamment pour des résidences journalistiques

¹³ MINISTÈRE DE LA CULTURE. *Le développement de l'éducation aux médias et à l'information dans les bibliothèques* [en ligne]. Ministère de la Culture. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/education-aux-medias-et-a-l-information/Le-developpement-de-l-education-aux-medias-et-a-l-information-dans-les-bibliotheques> (Consulté le 9 août 2026).

¹⁴ Pour la BPI (Bibliothèque Publique d'Information) :

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION). *Guides pratiques : éducation aux médias et à l'information (EMI)* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://pro.bpi.fr/guides-pratiques-emi/> (Consulté le 9 août 2026).

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *Éducation aux médias et à l'information* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://pro.bpi.fr/cohesion-sociale/education-aux-medias-et-a-l-information/> (Consulté le 9 août 2026).

Pour l'ENSSIB (École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques) :

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES (ENSSIB). *Éducation aux médias et à l'information (EMI)* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://emi.enssib.fr/> (Consulté le 9 août 2026).

Pour la BnF (Bibliothèque Nationale de France) :

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Éducation aux médias et à l'information* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://essentiels.bnf.fr/fr/mot-cle/d3098024-c809-4f96-b8cd-a548dc8d6d76-education-medias-et-linformation> (Consulté le 9 août 2026).

Pour la BSI (Bibliothèque des Sciences et de l'Industrie) :

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE. *Éducation aux médias* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/bibliotheque/se-former-reviser/education-aux-medias> (Consulté le 9 août 2026).

2. Comment mettre en place un projet d'EMI en bibliothèque ?

2.1. Former les bibliothécaires

Les bibliothèques départementales, le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), le CRFCB (Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques) développent leur catalogue de formation sur ces points. La DRAC et les bibliothèques départementales accompagnent en ingénierie les bibliothèques sur cette thématique. De nombreuses journées professionnelles portent sur le sujet, en voici quelques exemples :

De nombreuses journées professionnelles portent sur le sujet, en voici quelques exemples :

- « EMI : quelles propositions dans les médiathèques et les bibliothèques ?¹⁵ » aux Assises du journalisme à Tours en 2018 ;
- « La véracité de l'information : quel enjeu pour les bibliothèques ?¹⁶ » à Médiat Rhône-Alpes, en novembre 2019 ;
- « Quelles médiations de l'information en bibliothèque ? », journée d'étude de l'ABF¹⁷ à la Médiathèque de Bourges en 2020 ;
- La BPI a également réalisé un webinaire « EMI en bibliothèques : quelles pédagogies ?¹⁸ » en 2020 ;
- « L'éducation aux médias et à l'information : construire l'esprit critique¹⁹ », une des deux journées professionnelles organisée par la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine en 2021 ;
- « Les bibliothèques sont-elles prêtes pour l'intelligence artificielle ? », journée d'étude EMI organisée par la Bpi et le Service du Livre et de la Lecture, le 7 novembre 2023 ;

¹⁵ ASSISES DU JOURNALISME. *Éducation aux médias et à l'information : quelles propositions dans les médiathèques et les bibliothèques ?* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://assises-journalisme.epit.fr/le-resume-emi-quelles-propositions-dans-les-mediathèques-et-les-bibliothèques> (Consulté le 9 août 2026).

¹⁶ DOCMIOP. *La véracité de l'information : quel enjeu pour les bibliothèques ?* [en ligne]. 26 mars 2020. Disponible à l'adresse : <https://docmiop.wordpress.com/2020/03/26/la-veracite-de-linformation-quel-enjeu-pour-les-bibliothèques-captation-audiovisuelle/> (Consulté le 9 août 2026).

¹⁷ Association des Bibliothécaires de France

¹⁸ BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *EMI en bibliothèques : quelles pédagogies ?* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://pro.bpi.fr/emi-en-bibliothèques-quelles-pédagogies/> (Consulté le 9 août 2026).

¹⁹ MÉDIATHÈQUE D'ILLE-ET-VILAINE. *Bibliothèques et EMI : enjeux et perspectives* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/s-informer/boite-a-outils/numerique/1313-bibliothèques-emi-enjeux-perspectives> (Consulté le 9 août 2026).

- « Savoir (s)'informer : méthode scientifique et EMI en bibliothèque », journée d'étude organisée par la Bpi et le Service du Livre et de la Lecture, à Montpellier le 14 novembre 2025.

La participation à ces journées ou la lecture de leurs comptes-rendus nourrissent les bibliothécaires et leur apportent de la matière pour développer des actions.

2.2. Repérer les sources et partenaires

Sur un tel sujet transversal, travailler en équipe et avec des partenaires est un atout. Si, naturellement les bibliothécaires collaborent avec les enseignants du primaire ou du secondaire, ils peuvent s'appuyer sur d'autres lieux ressources. Comme pistes, les interlocuteurs suivants peuvent être intéressants :

- le CLEMI²⁰ (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information),
- l'AEEMA²¹ (Association Européennes pour l'Éducation aux Médias et à l'Audiovisuel),
- des associations de journalisme comme *Entre les Lignes*²² ayant à cœur de promouvoir un journalisme responsable, de qualité et de former à l'EMI,
- les CCSTI²³ (Centre de culture scientifique, technique et industrielle).

De nombreux outils ont été développés pour faciliter le décryptage de l'information. Les bibliothécaires peuvent s'appuyer sur ces ressources et en faire la médiation auprès de leurs usagers, voici quelques exemples :

- Hugo Travers, journaliste, propose de décrypter l'information avec « Hugo décrypte » présent sur la plupart des réseaux sociaux (X, TikTok, Instagram, Facebook, YouTube, Twitch...) ;
- Pour vérifier la source d'une image : Tineye (<https://tineye.com/>) ou la recherche inversée de Google image ;

²⁰ CENTRE DE LIAISON DE L'ENSEIGNEMENT ET DES MÉDIAS D'INFORMATION (CLEMI). *Les essentiels de l'éducation aux médias et à l'information* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cleml.fr/fr/ressources/les-essentiels-education-aux-medias-et-a-l-information.html> (Consulté le 9 août 2026).

²¹ ASSOCIATION POUR L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'ACTUALITÉ (AEEMA). AEEMA [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://aeema.net/> (Consulté le 9 août 2026).

²² ENTRE LES LIGNES. *Entre les lignes* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://entreleslignes.media/> (Consulté le 9 août 2026).

²³ CCSTI. Réseau national des Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/un-reseau-national-de-culture-scientifique-et-technique-46087> (Consulté le 9 août 2026).

- Hoaxbuster (<https://www.hoaxbuster.com/>) est une plateforme collaborative contre la désinformation ;
- Defakator est une chaîne Youtube qui donne des outils pour détecter les fake news
- Les journaux proposent aussi de décrypter les informations (ChekNews (<https://www.liberation.fr/checknews/>) pour Libération, Les observateurs pour France 24 (<https://observers.france24.com/fr/>))

Le rappel de quelques réflexes à avoir pour vérifier une information est la base de l'EMI. La série de questions CQQCOQP (Comment, Qui, Quand, Combien, Où, Quoi, Pourquoi ?) peut aider à analyser l'information.

L'IFLA²⁴ a également réalisé une infographie à destination des bibliothécaires afin qu'elles puissent la diffuser auprès de leurs usagers :



²⁴ International Federation of Library Associations and institutions

2.3. Monter des projets et actions culturelles

En plus de développer des collections sur le sujet, créer des ateliers, des animations permet de rendre plus concret l'EMI : les échanges et débats avec les usagers facilitent la construction d'un esprit critique. Cela peut prendre la forme d'un escape game par exemple. La ludification de l'EMI permet de toucher un public plus large, attiré par le jeu et peu sensible au sujet. Ces projets s'inscrivent dans le projet d'établissement de la bibliothèque qui peut prendre la forme d'un PCSES (Projet Culturel Scientifique, Éducatif et Social), d'un CTL (Contrat-Territoire Lecture) ou d'un Schéma de lecture publique²⁵. La bibliothèque municipale de Lyon a développé un Plan EMI²⁶ à partir de 2019 qui peut également inspirer d'autres bibliothèques.

L'association Bibliothèques Sans Frontière (BSF), consciente que tous les bibliothécaires ne sont pas formés ou ne disposent pas de toutes les ressources numériques nécessaires, a composé un kit avec des actions clé en main²⁷.

De nombreuses bibliothèques départementales proposent également des malles de médiations prêtes à l'emploi sur l'EMI.

²⁵ Pour en savoir plus sur les projets d'établissement, voir la fiche zoom territorial n° 3 sur le schéma de développement de la lecture publique.

²⁶ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON. *La BmL relève le défi de l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)* [en ligne]. 2019. Disponible à l'adresse : <https://bm-lyon.fr/rapports-d-activite/rapport-d-activite-2019/faits-marquants-2019/article/La-BmL-releve-le-defi-de-l-Education-aux-Medias-et-a-l-Information-EMI> (Consulté le 9 août 2026).

²⁷ BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES. *Fiches d'animation EMI en bibliothèques* [en ligne]. 2e éd. 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.bibliosansfrontieres.org/wp-content/uploads/2022/11/Fiches-Animation-EMI-en-bibliotheques-2e-edition-1.pdf> (Consulté le 9 août 2026).

3. Pour en savoir plus...

BIBLIOTHÈQUE DU CALVADOS. *Bibliothèques et éducation aux médias et à l'information* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://bibliotheque.calvados.fr/bibliotheques-et-education-aux-medias-et-a-l-information.aspx?lg=fr-FR> (Consulté le 9 août 2026).

DELAMOTTE, Éric (coord.). *Recherches francophones sur les éducations aux médias, à l'information et au numérique : points de vue et dialogues*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2022. 256 p. (Collection Papiers).

DUPIN-BRYANT, Catherine. *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque*. Collection La Boîte à outils de l'ENSSIB, mars 2020. 112 p.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES (ENSSIB). *Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque de lecture publique* [en ligne]. Lyon : ENSSIB, 2023. 61 p. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69578-education-aux-medias-et-a-l-information-en-bibliotheque-de-lecture-publique.pdf> (Consulté le 9 août 2026).

SINGH, Jagtar (éd.), KERR, Paulette (éd.), HAMBURGER, Esther (éd.). *Media and Information Literacy : Reinforcing Human Rights, Countering Radicalization and Extremism*. Paris : UNESCO, 2016. 314 p. ISBN 978-92-3-100177-2 (print/pdf), 978-92-3-100187-1 (ePub). Licence CC BY-SA 3.0 IGO.

SPOKUS. *Outils EMI en bibliothèque* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://spokus.eu/category/outils/emi-en-bibliotheque/> (Consulté le 9 août 2026).